



Compte Rendu du Comité Social d'Administration du 30/09/2025

Secrétaire adjoint : Solidaires

En réponse à la déclaration liminaire d'une organisation syndicale :

- notre directeur se dit très « inquiet » pour la dette publique et ne partage pas l'analyse des organisations syndicales. Les intérêts de la dette augmentent et partent auprès de nos créanciers qui, pour la plupart, sont étrangers... Il nous recrache ainsi le discours pro-capital macroniste.
- la DGFIP a une « responsabilité historique » car on « tient la boutique »...
- alors, oui, nous avons eu des suppressions d'emplois et nous en aurons encore à venir
- oui, nous avons une vague de suicides importante : 16 en 2025. En réponse, un plan d'actions devrait sortir, proposé par la DG, selon lequel, notamment, toute tentative de suicide ou suicide hors des murs de la DGFIP devra faire l'enquête du CSA-FS (avant, seuls les suicides et tentatives dans les locaux de la DGFIP faisaient l'objet d'une enquête).

Ce sujet fera l'objet d'un débat lors du CSA-FS du 09/10 prochain.

La CGT rappelle que toutes les directions qui se sont succédées dans notre département refusaient systématiquement ce type d'enquête, alors même qu'elles avaient la possibilité de les diligenter.

La CGT rappelle qu'il convient de traiter les problèmes de fond : suppressions d'emplois, restructurations incessantes, management toxique...

La CGT aussi s'inquiète pour le budget, mais pas pour les mêmes raisons (et notamment pour les problèmes de justice fiscale et sociale).

Le directeur rappelle que le NRP a été un « moment extrêmement difficile » du fait de la division par 2 des services comptables, et que notre département a fini son NRP un an après les autres ; au regard des résultats de l'Observatoire interne, il considère que le NRP est aujourd'hui derrière nous.

Pour la CGT, « quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage » ; le mal-être est une conséquence des suppressions d'emploi.

Pourtant, c'est bien la direction qui a supprimé les emplois dans des services qu'elle n'a ainsi plus de mal à faire disparaître !

Pour le directeur : pas de suppressions de services jusqu'au 31/12/2026... mais ça ne l'empêche pas de restructurer le contrôle fiscal ou de supprimer une antenne de service à Dieppe.

Pour les OS, les réorganisations « métiers » constituent une suite au NRP ; et leurs conséquences pour les agents (et notamment sur leur vie privée) demeurent importantes.

La CGT dénonce le « fonctionnaire-bashing », notamment celui de certains dirigeants politiques relayés par des médias complaisants.

POINT POUR AVIS (= soumis au vote) :

* Fermeture de l'antenne du SPFE de Dieppe

Seule opération nationale autorisée.

Le directeur rappelle que ce n'est pas une « restructuration NRP » mais indique que Dieppe ne serait pas une résidence attractive, ce qui expliquerait que les postes du SPFE n'auraient pas été pourvus. Donc autant supprimer ce service !...

A ce jour, il reste 1 collègue.

C'était un service de *back office* (pas de réception du public = pas de conséquence pour le public).

Rappelons tout de même que l'antenne du SDIF de Dieppe a été fermée : ça « refroidit » probablement les agents de demander une autre antenne sur le même site, de peur de subir une future suppression. Personne ne postule sur un siège potentiellement éjectable.

Pour la direction, le manque d'attractivité proviendrait notamment des problèmes de logement.

La collègue restera dans son bureau et effectuera du travail à distance pour le SPFE.

La CGT interroge la direction sur l'archivage de Dieppe : rapatrié à Rouen ou maintien sur place ?

=> la direction s'engage à fournir une réponse écrite aux OS.

A priori, ne resteront sur site que les archives des services qui restent sur place...

La CGT rappelle à notre directeur qu'il n'est pas un fervent partisan des antennes : on peut donc douter de sa volonté de conserver l'antenne du SPFE de DIEPPE.

Nous nous étonnons également que Dieppe et Le Havre ne soient pas des résidences attractives, comme l'affirme notre directeur (alors que la responsable RH atteste qu'il y a plus de demandes que de places au Havre).

La CGT vote CONTRE car il s'agit d'une disparition de service.

POINTS POUR INFORMATION (= non soumis au vote) :

* Fin de la mission de certification des fonds européens

Point déjà abordé à l'initiative de la CGT lors du CSA n° 2-2025 du 13/03/2025.

Conséquence de la suppression, par l'Union européenne, de cette mission de certification, transférant ainsi les opérations comptables aux autorités de gestion (principalement les exécutifs régionaux).

Pas d'impact pour les collègues puisqu'il n'y avait déjà plus personne sur cette mission.

* Bilan de l'accueil départemental au premier semestre 2025

La Nouvelle Stratégie d'Accueil (NSA) et le programme Services Publics+ (SP+) auraient pour but de rendre un service plus efficient et s'inscrivent dans une logique d'accueil multicanal.

3 indicateurs de qualité de service :

- le taux d'usagers satisfaits à l'issue de leur RDV
- le taux de courriels envoyés via la messagerie sécurisée ayant obtenu une réponse dans un délai d'1 semaine
- la taux de décroché téléphonique

Les OS dénoncent la gestion de cet accueil multicanal et souhaitent être informées de l'activité des Maisons France Services (MFS).

En Seine-Maritime, il y a 39 MFS et 25 permanences (accueil de proximité : mairies...)

Le directeur a souhaité réduire l'accueil physique spontané, harmoniser les pratiques locales et améliorer l'accueil téléphonique. Il se pose ainsi en sauveur d'un accueil précédemment géré de façon erratique...

Il a aussi voulu que les permanences sur RDV soient mises en place dans les accueils de proximité ayant une faible réception.

Selon lui, les MFS marchent « formidablement bien ». Pour autant, il souhaite réinvestir à la marge sur certaines MFS (Barentin, Gonfreville l'Orcher, Londinières) pour qu'un accueil pérenne soit organisé. Comment ?

Il faudrait doubler le nombre de CDC pour que ceux-ci puissent remplir leur mission.

La CGT réaffirme que les CDC ont été créés pour délester une partie de l'activité des SIP ; or, force est de constater que c'est l'inverse qui se passe.

On annonce une réduction des horaires d'ouverture au public de Bolbec au 1er/01/2026.

La CGT dénonce le fait que ce point n'a pas été abordé en CSA.

Petit à petit, on invisibilise ce site...

Le nombre de vacances d'emplois dans les SIP et les suppressions d'emplois ne permettent pas d'être à la hauteur de nos prétentions et provoquent de la souffrance au travail (et la TOIP ne constitue pas une avancée au service des agents, contrairement à ce que prétend la direction).

La CGT rappelle que le directeur est responsable de la santé des agents ; or, l'organisation adoptée par la direction ne va pas dans le bon sens.

*** Avancement de la réorganisation du contrôle fiscal au 1^{er} janvier 2026**

Ce point avait déjà été abordé lors du dernier CSA.

Présenté aujourd'hui par Thierry COCHET qui nous assure que, pour l'instant, le « bébé se présente bien ».

- Création d'une quatrième BDV ayant pour finalité de lutter contre la fraude complexe : la BDV 1.
- Regroupement des PPC en un Service Départemental de Programmation (SDP).

Les 3 BDV et la BCR seront implantées au même endroit au 7^{ème} étage de la Cité administrative.

Une visio au niveau départemental va être organisée pour tous les agents du contrôle fiscal afin que tout le monde ait le même niveau d'information.

De façon surprenante, Benjamin MARGEAULT nous affirme que la SUB sera de 16m² par agent (pour une surface totale de 561 m²).

La CGT demande les calculs qui permettent à la direction d'arriver à ce résultat car nous n'arrivons pas aux mêmes chiffres...

La direction s'engage à transmettre les plans qui ont permis d'aboutir à ces résultats car force est de constater que les m² semblent variables selon la personne qui les regarde.

Le directeur affirme que les conditions de vie au travail ne seront pas dégradées malgré la rationalisation des espaces de travail.

La CGT réaffirme que le nomadisme ne signifie pas que les agents ne viennent pas au bureau...

Pour le directeur, aujourd'hui ce serait le pôle Contrôle fiscal qui serait le plus doté en m² (comparativement aux autres pôles, et contrairement au ressenti des agents).

« Tout va bien se passer », selon Denis GIROUDET, même s'il faut densifier la Cité administrative.

Pour la direction, les conditions de travail des agents des services de contrôle seront bien meilleures dans ce schéma que précédemment. C'est déjà une promesse qui avait été faite à ces mêmes services auxquels on avait demandé de rejoindre les locaux Boulevard d'Orléans, à l'époque...

La CGT émet des doutes sur l'efficacité attendue de cette nouvelle BDV qui doit être alimentée par une BCR entièrement renouvelée. Nous sommes décidément moins optimistes que la direction !...

Le directeur affirme qu'il dote le contrôle fiscal de 4 emplois supplémentaires et qu'il sait pertinemment que cette BDV ne pourra pas être opérationnelle tout de suite...

La BDV 1 sera constituée de 5 emplois issus des autres BDV avec, en plus, redéploiement de 4 emplois qui proviennent d'autres services (2 en 2025 et 2 en 2026).
Les BDV 2 et 3 reviendront donc à 10 vérificateurs au TAGERFIP au 1er/01/2026.

La CGT s'inquiète du surnombre potentiel dans une brigade. Mais le directeur se veut rassurant et nous promet qu'il n'a jamais demandé à un agent en surnombre de quitter son poste...

Plus généralement, la CGT dénonce la transformation en « ALD techniques » des agents dont le poste est supprimé car ils pourraient bénéficier de priorités pour une mutation, alors que les ALD constituent un vivier d'agents qui peuvent être déplacés à volonté par la direction en fonction de ses besoins.

*** Participation du centre de contact à l'expérimentation « Langage clair »**

Projet d'expérimentation de l'intelligence artificielle au sein de la DGFIP dans le domaine de la relation usagers.

Constituerait une vraie aide pour une reformulation plus simple et plus claire des écrits administratifs...

Tous les agents des 20 CDC vont désormais participer à l'expérimentation, ainsi que certains SIP et la DINR.

Questions diverses :

*** Problèmes de nuisibles (rongeurs) à la Cité rouennaise**

Les contrats d'entretien de la Cité comprennent les opérations de dératisation...

*** Travaux des ascenseurs à la Cité ?**

Travaux qui ont pris du retard...

*** Une étude poussée de la qualité de l'air devrait être effectuée à la Cité**

C'était une demande des représentants de la CGT en CSA-FS (ex-CHSCT).

*** La direction chercherait-elle à faire des économies sur les remboursements de frais de déplacement ?**

La direction affirme qu'elle souhaite simplement appliquer les règles.

*** Quid de la circulaire de fonctionnement des CSA(-FS) qui est attendue depuis presque 1 an ?**

On l'attend encore...

*** Les contrôles de traçabilité effectués dans les services :** contrôle interne aléatoire par les chefs de service + contrôle de traçabilité inversée (à partir du SPI de personnalités politiques ou du show-business...).

Des consultations irrégulières ont été détectées dans nos services du 76 => remontées à la DG systématiquement.

Prochain CSA : 1er/12 (date de repli : 09/12).